



UNEP-PNUE



**CENTRE RÉGIONAL MÉDITERRANÉEN POUR L'INTERVENTION D'URGENCE
CONTRE LA POLLUTION MARINE ACCIDENTELLE (REMPEC)**

**RAPPORT SUR LE SÉMINAIRE NATIONAL
SUR LA GESTION DES EAUX DE BALLAST DES NAVIRES**

**Casablanca, Maroc
15 et 16 octobre 2012**

SOMMAIRE

SYNTHÈSE	3
1. Généralités	4
Lieu	4
Supports et documentation de formation	4
Participants	4
Intervenants et experts	4
2. Introduction au sujet	5
Contexte	5
Objectif de la formation	5
3. La Formation	6
Discours d'ouverture	6
Journée 1 – 15 octobre	6
Journée 2 – 16 octobre	7
4. Évaluation et conclusion de la formation	8
ANNEXE 1 Liste des participants et intervenants	9
ANNEXE 2 Programme et horaires	14
ANNEXE 3 Réponses des participants au formulaire d'évaluation	16
ANNEXE 4 Équipe spéciale / Groupe de travail – Conclusions	19

SYNTHÈSE

La Convention internationale pour le contrôle et la gestion des eaux de ballast et sédiments des navires (Convention BWM) de 2004, visant à prévenir les risques liés au transfert des espèces aquatiques nocives et pathogènes via le contrôle et la gestion des eaux de ballast et des sédiments des navires, doit bientôt entrer en vigueur. Par conséquent, les États parties et leurs Administrations doivent être prêts à répondre aux exigences et aux obligations qu'elle implique.

La vocation de ce Séminaire était de mieux sensibiliser les acteurs marocains sur la mise en place de ce texte et de soutenir la création d'un groupe de travail national afin de définir une stratégie nationale et de prendre les mesures préparatoires nécessaires pour l'application. Cette manifestation, organisée par le REMPEC et financée par l'Organisation maritime internationale (OMI) dans le cadre de son programme de coopération technique intégré (ITCP), a reçu le soutien du Projet de Partenariat GloBallast entre le FEM, le PNUD et l'OMI.

Ce Séminaire national a traité des problèmes liés à la mise en œuvre de la Convention et des rôles respectifs de l'État du pavillon, de l'État du port et de l'État côtier. La question des procédures de contrôle de conformité et des mesures d'application des prescriptions a également été abordée. La présentation de la stratégie régionale et d'exemples nationaux a permis d'offrir un éclairage pratique sur la question.

Ces deux journées ont été l'occasion pour les participants d'échanger points de vue et informations sur les différentes conditions à remplir dans le cadre du processus de mise en œuvre de la Convention. Les participants se sont dits satisfaits du programme du Séminaire et ont exprimé un retour positif. Ils ont arrêté trois actions à suivre :

1. Nomination d'un référent ;
2. Agenda de rencontres avant décembre 2012 ; et
3. Création d'un formulaire de compte rendu sur les eaux de ballast.

1. Généralités

Lieu

Le Séminaire s'est tenu à l'hôtel Golden Tulip Farah de Casablanca. Les intervenants étaient tous logés à cet endroit. Les repas ont été proposés sur place et la salle de conférence se trouvait également dans l'hôtel. Cette manifestation s'est déroulée en français. Malgré quelques problèmes techniques mineurs, la salle était équipée des systèmes audio et vidéo adéquats.

Supports et documentation de formation

Les organisateurs ont remis aux participants le texte de la Convention et les Lignes directrices, ainsi que plusieurs monographies GloBallast. À l'issue de la rencontre, tous les participants se sont vus remettre sur une clé USB de l'OMI un jeu complet de documents, y compris les présentations.

Participants

Des représentants de différentes entités gouvernementales marocaines ont assisté à ce Séminaire, la majorité d'entre eux venant de l'Administration maritime et des Autorités portuaires. L'Administration maritime et le REMPEC ont atteint leur objectif en réussissant à rassembler des participants qui n'avaient encore jamais reçu de formation sur le sujet.

Intervenants et experts

Des experts de l'Organisation maritime internationale (OMI) et de l'Université maritime mondiale sont intervenus. M. Marzagui a rapidement dressé le bilan de la situation au Maroc.

La liste des participants et intervenants est jointe en Annexe 1.

2. Introduction au sujet

Contexte

En 1988, la question du transfert des espèces aquatiques nocives et pathogènes par le biais des eaux de ballast a été soumise à l'OMI. À l'issue d'un long processus de discussions et de négociations, la Convention internationale pour le contrôle et la gestion des eaux de ballast et des sédiments des navires (Convention BWM) a été adoptée en 2004.

Le premier objectif de cette Convention est d'éviter le transfert des espèces aquatiques nocives et pathogènes par une gestion adéquate des eaux de ballast à bord des navires. Comme c'est le cas de tout traité international, un certain nombre de conditions doivent être remplies avant son entrée en vigueur. Alors que le nombre de ratifications requis est d'ores et déjà atteint, il n'en va pas de même pour le pourcentage fixé de la flotte mondiale. Néanmoins, la possibilité d'une ratification par d'autres États au cours des prochains mois permet d'envisager une entrée en vigueur de la Convention d'ici 2013/2014. L'échéance se rapprochant, un effort de promotion s'impose pour aider les États à prendre les mesures nécessaires à son application.

Afin de soutenir la ratification et la mise en œuvre de la Convention dans la région méditerranéenne, le REMPEC a organisé un séminaire de sensibilisation nationale de deux jours au Maroc en vue de promouvoir l'application de la Convention BWM dans le pays. Ce Séminaire s'est déroulé les 15 et 16 octobre 2012 à Casablanca. Les experts présents ont partagé leurs connaissances et leur expérience avec les participants issus de divers ministères et entités.

Objectif de la formation

L'objectif premier était de mieux sensibiliser les acteurs concernés à l'application de ce texte et de soutenir la création d'un groupe de travail national sur la Convention BWM reposant sur la stratégie régionale. Les autres objectifs visés consistaient à souligner l'importance d'une mise en œuvre cohérente englobant les questions qui concernent l'État du pavillon, l'État du port et l'État côtier, et de démontrer la nécessité d'une approche transversale du problème dans les administrations, c'est-à-dire une approche commune dans les domaines du transport, de l'environnement, de la santé, de la communication, de la marine, etc.

L'hétérogénéité du public attendu a conduit à articuler la formation autour d'une grande variété de sujets et de débats en lien avec la mise en œuvre de la Convention BWM dans le contexte du Maroc.

Si le contenu de la formation n'était pas totalement préformaté et a été adapté pour répondre aux exigences de ce Séminaire, le programme s'appuyait sur les modules de formation du Projet de Partenariat GloBallast existants afin de favoriser un socle commun de connaissances et de compétences. Le programme du Séminaire (avec les horaires) est joint en Annexe 2 du présent rapport.

Pour appuyer ces présentations générales, l'approche régionale et deux expériences nationales ont été abordées afin d'offrir des informations concrètes sur la mise en œuvre de la Convention BWM.

Cette formation visait enfin à créer des interactions pour favoriser le partage de connaissances et permettre aux participants de tirer parti de l'expertise et de l'expérience de chacun.

3. La formation

Discours d'ouverture

M. Mohamed Marzagui, Chef de la Division de la navigation maritime à la Direction de la Marine marchande, a prononcé le discours d'ouverture. Il a souhaité la bienvenue aux participants et aux intervenants et a rappelé toute l'importance de la question en jeu et les débats en cours au Parlement.

M. Antoine Blonce de l'OMI a prononcé quelques mots également au nom de son organisation et du REMPEC. Il a aussi salué le soutien apporté par le Programme intégré de coopération technique (PICT) de l'OMI, ainsi que par le Projet de Partenariat GloBallast.

Le Dr. Raphaël Baumler, de l'UMM, est revenu sur les objectifs du Séminaire et sur l'importance d'une solide coopération entre les différentes entités impliquées.

Les participants se sont ensuite présentés individuellement.

Journée 1 – 15 octobre

- Le Séminaire s'est ouvert sur un débat entre les intervenants et les participants. Cette session a fait office d'introduction au sujet. L'objectif était de poser les grandes idées sur les risques d'espèces invasives et la nécessité de mettre en place une réglementation et de ratifier la Convention.
- Un documentaire vidéo de 60 minutes, « *Invaders from the sea* » (Les envahisseurs venus de la mer), a ensuite été projeté, suivi par un petit débat et une présentation par M. Marzagui du trafic dans les ports marocains.
- La présentation suivante, de M. Blonce de l'OMI, était consacrée à la réponse apportée par la communauté internationale au problème des espèces invasives en milieu marin. M. Blonce s'est penché sur les mesures internationales prises face à la problématique des espèces aquatiques invasives nocives et a décrit dans les grandes lignes la Convention BWM.
- La présentation suivante s'est concentrée sur la gestion des eaux de ballast à bord des navires, en mettant plus particulièrement l'accent sur les aspects opérationnels. Le Dr. Raphaël Baumler, de l'UMM, a expliqué l'objectif de la gestion des eaux de ballast et les différentes possibilités qu'envisage la Convention, avant d'aborder plus précisément les systèmes de traitement des eaux de ballast.
- La dernière intervention de la journée a quant à elle mis en lumière le concept des procédures de contrôle de conformité et des mesures d'application des prescriptions. Les principes de base des inspections ont également été abordés.

Journée 2 – 16 octobre

- La première présentation de la Journée 2 s'est inscrite dans le prolongement de la dernière présentation de la veille. Elle s'est attachée à décrire la complexité du contrôle par l'État du port (PSC) dans le cadre de la Convention BWM, et en particulier en ce qui concerne le prélèvement et l'analyse d'échantillons. Il a en outre été rappelé l'importance de disposer de bases dans le droit national concernant les sanctions et les peines encourues en cas d'infraction.
- Le Dr. Baumler a enchaîné avec une présentation sur l'expérience nationale. Il s'est concentré sur deux pays en particulier : l'Australie et la Croatie. Il a également détaillé le principe et l'usage du formulaire de compte rendu de gestion des eaux de ballast. L'idée était de démontrer les avantages offerts par l'utilisation de ce document, simple et sans frais.
- Après la pause café, Mme Aicha Cherif est intervenue pour présenter le Projet GloBallast et l'importance d'arrêter une stratégie nationale. Elle a décrit les stratégies, niveaux et principales parties prenantes à impliquer dans son élaboration. L'objectif était de donner un aperçu du processus de mise en œuvre étape par étape de la Convention BWM dans le contexte national, en tenant compte des différents acteurs concernés. L'importance de mettre en place un groupe de travail national, une stratégie nationale et des procédures opérationnelles adaptées a été soulignée. Mme. Cherif a également présenté dans le détail les Directives GloBallast qui constituent des outils forts utiles pour accompagner les autorités dans ce processus progressif.
- Cette présentation a donné lieu à un débat, avec pour objectif d'initier un groupe de travail national et un plan d'action.
- Ces échanges ont été tout à fait fructueux puisque les participants sont parvenus à 3 décisions :
 1. Nomination d'un référent ;
 2. Agenda de rencontres avant décembre 2012 ; et
 3. Création d'un formulaire de compte rendu sur les eaux de ballast.

4. Évaluation et conclusion de la formation

À l'issue du Séminaire, presque tous les participants ont répondu à un questionnaire d'évaluation. Ils ont exprimé un vif intérêt pour le sujet de cette rencontre et pour le contenu même du Séminaire. Ces résultats sont résumés en Annexe 3 du présent rapport.

À l'issue de la dernière présentation, les intervenants ont conclu le Séminaire et remercié les participants pour leur précieuse contribution à son succès. Un certificat de participation et une clé USB contenant tous les supports de formation (y compris les présentations) ainsi que des documents de référence ont été remis à chacun des participants.

En guise de conclusion générale, les représentants ont exprimé un grand intérêt pour le sujet et ont salué les présentations ainsi que le soutien du REMPEC et de l'OMI. Les nombreuses questions et remarques suscitées par le Séminaire ont donné lieu à de multiples débats. L'Annexe 4 de ce document détaille le résultat de ces échanges et les principales décisions qui en sont ressorties.

ANNEXE 1

LISTE DES PARTICIPANTS ET INTERVENANTS

1. PARTICIPANTS

Marine Royale

Mr. Jawad Kawtari
Chef de la Sécurité
Inspection Générale marine Royale
Rabat
Tel : 212 651280688
Certificate 3244

Mr. Moulay Abdellah Lemrani
Chef de la Section Soutien logisitique
Inspection Générale marine Royale
Rabat
Tel : +212 651280688
Certificate 3245

Autorité du Port Tanger Méditerranée

Mr. Samir Khalid
Commandant du Port
Port Tanger MED
Oued R'Mal
Commune Anjra
BP 80
Tanger
Tel: +212 661254882
Fax: +212 539337090
Email: K.samir@tmsa.ma
Certificate 3246

Mr. Kamal Lakhmas
Commandat Adjoint des Opérations
Port Tanger MED
Oued R'Mal
Commune Anjra
BP 80
Tanger
Tel: +212 661216943
Fax: +212 539337090
Email : k.lakhmas@tmsa.ma
Certificate 3247

Institut Supérieur d'études maritimes

Mr. Abdelouahed M'Hdi
Capitaine au long cours/Enseignant
Institut Supérieur d'études maritimes
Km 7 Route El Jadida
Casablanca
Tel : +212 675366622
Email : Mhadi.a@hotmail.com
Certificate 3248

Mr. Ali berni
Capitaine au long cours/Enseignant
Institut Supérieur d'études maritimes
Km 7 Route El Jadida
Casablanca
Tel :+212 661428772
Email: Berni.ali.isem@gmail.com

Certificate 3249

Agence Nationale des Ports

Mr. M'hammed Atmani
Directeur de Police
Agence Naitonale des Ports
Lotissement Mandarna 300, Lot. No. 8
Sidi Maarouf
Casablanca
Tel: +212 661492389
Email: M_atmani@anp.org.ma

Certificate 3263

Mr. Abdelssamad Zirari
Cadre supérieur à la direction police
Agence Naitonale des Ports
Lotissement Mandarna 300, Lot. No. 8
Sidi Maarouf
Casablanca
Tel: +212 520200700
Fax: +212 522786110
Email: a_zirari@anp.org.ma

Certificate 3250

Département de la Pêche Maritime

Mr. El Fatmi El Bacha
Chef de service information
Département de la Pêche Maritime
Quartier Administratif
Rabat, Agdal
Tel : +212 537688211
Fax: +212 537688213
Email : elbacha@mpm.gov.ma

Certificate 3251

Gendarmerie Royale

Mr. Younes Tazi
Commandant de Compagnie Maritime
Première base de la Marine Royale
Casablanca
Tel : +212 661116089
Email : Taziyounes007@gmail.com

Certificate 3252

Mr. Zouhir Hamdach
Commandant de Compagnie Maritime
Jorf Lasfar
Première base de la Marine Royale
Casablanca
Tel : +212 661170083
Email : zoukanhamdach@gmail.com

Certificate 3253

Département de l'Environnement

Mrs. Khadija Rhayour
Cadre au sein du Laboratoire national de l'environnement
9, Avenue Al Arrar, secteur 16
Hay Ryad
Rabat
Tel : +212 668941017
Fax : +212 537770118
Email : khadijarhayour@yahoo.fr

Certificate 3254

Mrs. Naoual Zoubair
Chef de service stratégies d'intervention
9, Avenue Al Arrar, secteur 16
Hay Ryad
Rabat
Tel : +212 662108154
Fax: +212 53770601
Email: n_zoubair@yahoo.fr

Certificate 3255

Direction de la Marine Marchande Service Central

M. Mohamed Marzagui
Chef de la division de la navigation maritime
Ministère de l'équipement et des transports
Direction de la marine marchande
Boulevard Félix Houphouët Boigny
20000 Casablanca
Tel: +212 (6) 65 52 60 08
+212 (6) 64 69 48 43
Mobile: +212 (668) 61 95 45
Fax: +212 (522) 27 33 40
Email: dnm@dmm.gov.ma

Mr. Mohamed Boughaleb
Inspecteur de la Navigation
Direction de la Marine Marchande Service Central
Boulevard Houphoët Boigny
Casablanca
Tel : +212 662804073
Email: bougha_moha@yahoo.fr

Certificate 3256

Mrs. Hanane Atmane
Ingénieur d'État
Direction de la Marine Marchande Service Central
Boulevard Houphoët Boigny
Casablanca
Tel : +212 642946243

Certificate 3257

Mr. Salim Cheikh
Ingénieur d'État
Direction de la Marine Marchande Service Central
Boulevard Houphoët Boigny
Casablanca
Tel : +212 661073807
Fax: +212 52227334
Email: salimcheikh@hotmail.com

Certificate 3262

Mrs. Khadija Keffaoui
Chef de Service Pollution
Direction de la Marine Marchande Service Central
Boulevard Houphoët Boigny
Casablanca
Tel :+212 664697286

Certificate 3261

Direction de la marine marchande Services régionaux

Mr. Younes Alahiane
Chef de Service El Jadida
Direction de la Marine Marchande
Quartier Maritime
El Jadida
Tel : +212 664697276
Fax : +212 593345190
Email : qhjorf@menara.ma

Certificate 3258

Mr. Noureddine Mouajab
Chef de Service Casablanca
Direction de la Marine Marchande
Casablanca
Tel: +212 664697252
Fax: +212 512482071
Email: nmouajab@yahoo.fr

Certificate 3259

Mr. Ahmed Chrif El Asri
Chef de Service Mohammedia
Direction de la Marine Marchande
Quartier Maritime
Mohammedia
Tel : +212 664694841
Fax : +212 523300124
Email : c_asri1@yahoo.fr

Certificate 3260

2. INTERVENANTS

Ms. Aicha Cherif
International Maritime Organization
4, Albert Embankment
London SE1 7SR
United Kingdom
Tel +44 (0)20 7735 7611
Email : ACherif@imo.org

Mr. Antoine Blonce
International Maritime Organization
4, Albert Embankment
London SE1 7SR
United Kingdom
Tel +44 (0)20 7735 7611
Email : ABlonce@imo.org

Dr. Raphael Baumler
Assistant Professor
World Maritime University (WMU)
Citadellsvägen 29
21118 Malmö
Sweden
Tel: +46 40 35 63 382
Fax: +46 40 12 84 42
Mobile: +46 7 65 79 28 16
Email: rb@wmu.se

ANNEXE 2

PROGRAMME ET HORAIRES

Journée 1

Horaires

09.00 – 09.30 Discours de bienvenue
Introduction au Séminaire

Introduction à la gestion des eaux de ballast

09:30 – 09:45 Introduction sur la question de la gestion des eaux de ballast

09:45 – 10:45 Vidéo OMI-BBC : « Invaders from the Sea »

10:45 – 11:15 Pause café

11:15 – 11:25 L'évolution du secteur de la navigation au Maroc
Mohamed Marzagui

11:25 – 12:30 La réponse internationale et la Convention sur la gestion des eaux de ballast (BWM)
Raphael Baumler

12:30 – 14:30 Pause déjeuner

14:30 – 15:45 Aspects opérationnels de la gestion des eaux de ballast
(problématiques côté navire, notamment en ce qui concerne les technologies BWM)
Raphael Baumler

15:45 – 16:15 Pause café

16:15 – 17:30 La gestion des eaux de ballast par les États du pavillon, du port et côtiers & les Procédures de contrôle de conformité et mesures d'application des prescriptions (partie 1)
Raphael Baumler

Journée 2

Horaires

Perspectives nationales

09:00 – 10:30	La gestion des eaux de ballast par les États du pavillon, du port et côtiers & les Procédures de contrôle de conformité et mesures d'application des prescriptions (partie 2) & Exemples nationaux avec étude du Formulaire de compte rendu de gestion des eaux de ballast <i>Raphael Baumler</i>
10:30 – 11:00	Pause café
11:00 – 12:30	Directives GloBallast et outils à utiliser pour la définition des cadres légaux, politiques et institutionnels nécessaires et Discussion sur la stratégie nationale / le plan d'action concernant la formation d'un groupe de travail national <i>Aicha Cherif</i>
12:30 – 13:30	Pause déjeuner
13:30 – 15:00	Discussions avec les participants
15:00 – 15:30	Préparation d'un plan d'action avec les participants
15:30 – 16:00	Conclusion, remise des certificats et évaluations

ANNEXE 3

Réponses des participants au formulaire d'évaluation

1. Ce Séminaire a-t-il répondu à vos attentes ?

Oui, même au-delà	<input type="text" value="9"/>
Oui, plus ou moins	<input type="text" value="10"/>
Non, il n'a pas répondu à mes attentes	<input type="text"/>

2. Globalement, comment évaluez-vous le contenu et la qualité des interventions/présentations ?

Excellentes	<input type="text" value="13"/>	Plutôt bonnes	<input type="text" value="1"/>
Bonnes	<input type="text" value="5"/>	Insuffisantes	<input type="text"/>

3. Avez-vous appris des choses lors de ce Séminaire ?

Oui, beaucoup	<input type="text" value="16"/>
Un peu	<input type="text" value="3"/>
Pas suffisamment	<input type="text"/>

4. Les connaissances acquises lors de ce Séminaire vous seront-elles utiles dans vos fonctions actuelles ?

Oui, beaucoup	<input type="text" value="11"/>
En partie	<input type="text" value="8"/>
Non	<input type="text"/>

Autres commentaires ?

- Intéressant à diffuser dans les écoles maritimes
- Utile pour la phase de ratification initiée au Parlement
- Promouvoir la Convention au niveau de la hiérarchie
- Utile pour la mise en œuvre en tant qu'État du pavillon et qu'État du port
- Utile pour identifier de nouveaux risques et promouvoir la protection de l'environnement dans le pays
- Les connaissances acquises devraient être complétées par une description détaillée des actions menées dans les principaux pays et par une évaluation à mi-parcours

5. Estimez-vous que la durée des interventions/présentations était adaptée ?

Parfaite

Trop longue

Trop courte

6. Avez-vous eu assez de temps pour vos questions ?

Oui

Non

7. Selon vous, ce Séminaire aurait-il dû couvrir d'autres problématiques ou d'autres sujets ?

(Compilation de toutes les réponses)

Plus de détails sur les techniques de traitement disponibles

Les détails pratiques sont particulièrement utiles et devraient être plus mis en avant

Détailler la stratégie et les pratiques dans un pays

La Convention devrait être présentée de manière plus détaillée

8. Avez-vous trouvé utile de rencontrer d'autres représentants officiels ?

Oui

Non

9. Quelles interventions/présentations avez-vous jugées les plus intéressantes ?

(Compilation de toutes les réponses)

Toutes les présentations étaient intéressantes.

Et plus particulièrement :

- *Les commentaires sur les expériences nationales*
- *Le documentaire vidéo présentant la problématique dans les grandes lignes*
- *Le Projet GloBallast*
- *Les mouvements de navires et problèmes de ballast*
- *La réponse internationale à la Convention BWM*

10. Quelles interventions/présentations avez-vous jugées les moins intéressantes ?

(Compilation de toutes les réponses)

La présentation sur le Maroc

11. Globalement, vous estimez-vous satisfait(e) de ce Séminaire :

Très satisfait(e)	<input type="text" value="14"/>
Satisfait(e)	<input type="text" value="4"/>
Insatisfait(e)	<input type="text"/>

12. Autres commentaires

(Quelques-uns des commentaires exprimés)

- Espère que le Séminaire sera utile pour la ratification et la mise en œuvre au Maroc
- Un grand merci aux intervenants
- Il faut garder le contact
- Plus de détails sur les pratiques adoptées par les autres pays

Principales conclusions de ces commentaires :

- **Le Séminaire a été très apprécié**
- **L'approche pratique devrait être plus largement développée**

ANNEXE 4

1. EQUIPE SPECIALE / GROUPE DE TRAVAIL - CONCLUSIONS

Les acteurs concernés :

- Administration maritime
- Administration portuaires – autorités portuaires
- Marine Marchande
- Pêche
- Gendarmerie royale
- Environnement
- Energie – Mines
- Santé
- Collectivités locales
- Département des eaux
- Eaux et forêts
- Laboratoires et instituts de recherche
- Justice
- Défense
- Finances / Douanes
- Communication, formation
- Secteur privé
- ONG
-

Méthodologie :

- Réunions régulières
- Agenda précis – programme de travail
- Rapport de réunion
- Diffusion des décisions – résultats (en interne et/ou en externe)
- Continuité dans la participation des délégués : mêmes personnes avec la connaissance de l'historique de la problématique

2. ACTIONS

1. Etat des lieux :
 - a. Biologique (INRH)
 - b. Juridique
 - c. Législatif
 - d. Institutionnel
2. Partage d'expérience avec les pays GloBallast de la région (Egypte, Croatie, Turquie)
3. Développer la communication interne : intra-agences et entre les différents acteurs
4. Décider de la stratégie de communication externe dans le but d'éduquer, de sensibiliser les institutions à la problématique et de rendre public les efforts réalisés face à la problématique
5. Statistiques nationales
6. Législation Nationale
7. Ratification
8. Débuter par une action volontaire qui évolue vers un caractère obligatoire
9. Formulaire A868 et collecte des données

3. CONCLUSIONS

1. **Référant : M. Marzagui, Chef de la Division de la Sécurité Maritime**
2. **Réunion avant fin 2012**
3. **Mise en place d'une forme volontaire au port de TangerMed**